

Challenge Sud-Ardennes

<http://challenge-sud-ardennes.e-monsite.com/>

Courses du challenge :

Lors de sa création le Challenge Sud-Ardennes comprend 7 courses : les Foulées rethéloises ; les 10 km d'Avaux ; la Junivilloise ; les 10 bornes d'Attigny ; les Foulées du Castel (à Château-Porcien) ; le prix pédestre de Vouziers et la Chalette (à Vandy)

Au fil du temps la composition change en fonction de la vie des clubs.

Pour la saison 2022-2023, du fait de la modification du calendrier FFA (changement de catégories), la Challenge n'a comporté que 4 courses.

Pour la saison 2023-2024, 8 courses sont au programme :

1. La Course de Vouziers, parcours nature de Vrizy (septembre, 1^{er} dimanche du mois)
2. Le Trail d'Écordal (septembre)
3. La Chalette à Vandy (septembre)
4. Les Foulées rethéloises (novembre)
5. La Foulée Asfeldoise (mars/avril, lundi de Pâques)
6. La Retourne nature à Neufelize – Le Chatelet-sur-Retourne (avril)
7. La Course nature de Bairon (avril)
8. La Junivilloise (mai/juin, lundi de Pentecôte)

Challenge individuel :

Les trois premiers (M et F) au scratch et le premier de chaque catégorie de cadet à master 8 seront récompensés par des lots. (licenciés ou non)

Il ne peut pas y avoir cumul entre le scratch et le classement par catégorie.

Challenge par équipes :

La première équipe de club FFA composée de six athlètes dont au moins deux féminines (la composition de l'équipe peut changer d'une course à l'autre) sera récompensée par l'attribution du challenge à remporter trois années consécutives. Les membres de l'équipe marquent également des points pour le challenge individuel.

Attribution des points :

Pour chaque course et pour chacune des catégories, les points sont attribués de la façon suivante :

1. 120
2. 115
3. 110
4. 105
5. 100
6. 95
7. 90
8. 85
9. 80
10. 75
11. 74 etc...

un minimum de 5 points est attribué à tous les autres arrivants.

Pour être classé (individuel ou équipe), il faut participer à plusieurs courses : nombre établi en fonction du nombre de courses de la saison dans le challenge :

- En 2015-16 à la création du Challenge : au moins 5 courses sur les 7
- En 2022-23 : au moins 3 courses sur les 4
- En 2023-24 : au moins 6 courses sur les 8...

Cependant il y a tout intérêt à faire toutes les épreuves pour totaliser un maximum de points.

En cas d'égalité de points entre deux coureurs, le classement final est déterminé en fonction du nombre de participations, puis de la qualité des places obtenues, à savoir le nombre de premières places, puis le nombre de secondes places, etc...

Classements et remise des récompenses :

Au fur et à mesure des épreuves, les classements provisoires seront établis et publiés, en particulier sur le site du challenge <http://challenge-sud-ardennes.e-monsite.com/> ainsi que sur les sites des organisateurs. Le classement définitif sera établi et publié à l'issue de la dernière épreuve.

Jusqu'en 2022 les récompenses ont été remises avant la cérémonie de remises des prix des Foulées rethéloises de la saison suivante.

À partir de 2023 elles sont remises à Vrizy, lors de la course de Vouziers/Vrizy.

Tirage au sort :

Un tirage au sort individuel sera effectué le même jour parmi les athlètes ayant participé au nombre de courses pour être classé.